« S'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose » : la problématique d'une surcharge syntaxique

Séraphin Konan KOUAKOU
kouakoukseraphin@yahoo.fr
Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Abstract: In the real case of communication, speakers use concomitantly the pronoun « in » and the preposition « of » which belongs to a pronominalized prepositional syntagm. By doing so, they create a kind of overload in the syntactic organization of the sentence. From a generative grammar perspective, we have shed some light on this linguistic phenomenon, which tends to normalize in a French-speaking country like Cote d'Ivoire. This way of using these two classes of words remains at the superfluous limit, that is to say, it has an impact on the grammatical norm.

Keywords: *pronominalization, pronoun, preposition, norm, syntax, overload.*

Introduction

Doit-on admettre qu'une phrase à l'intérieur de laquelle se trouve la séquence « s'en foutre de », « m'en foutre de », etc. fasse bon office avec le bon usage de la langue de Molière ? Voilà toute une problématique qui se trouve posée à travers cet article que nous intitulons *« S'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose : la problématique d'une « surcharge » syntaxique »*. En effet, l'on entend souvent des locuteurs en situation réelle de communication en Côte d'Ivoire dire : « Je m'*en* fous *de* ce colloque » (Un étudiant de l'Université Félix Houphouët-Boigny) ou « je m'*en* fous *de* lui » (Un élève du secondaire.) ou en encore « je m'*en* fous *de* quelqu'un » (Shado Christ, artiste chanteur du coupé-décalé), etc. Du point de vue syntaxique, la préposition « de » qui introduit dans ces phrases, soit un groupe nominal « ce colloque », soit un pronom « lui » ou « quelqu'un » occupe une place de « trop » parce que d'une part, c'est la pronominalisation *de*+ *le groupe nominal* (ce colloque) qui engendre le pronom « en » et d'autre part, celle de « quelqu'un » ou *de*+ *un nom animé* (exemple : Koffi) donne *de*+ *lui* : je me fous de *Koffi* (je me fous *de lui*). Ces locuteurs, en utilisant ces deux parties du discours de cette manière, semblent méconnaître la règle relative à la pronominalisation de *de*+ *ces classes grammaticales* sus indiquées.

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

Eu égard à ce qui précède, peut-on admettre l'utilisation concomitante du pronom « en » et de la préposition « de » dans les mêmes structures phrastiques ? Dans quels cas cela est-il possible ou non ? Aussi ce comportement linguistique n'est-il pas symptomatique d'une « surcharge » syntaxique ? Pour répondre à toutes ces questions, la théorie structuraliste dans la perspective de la grammaire générative sera privilégiée car il s'agira de décrire des phénomènes linguistiques observés à travers des écrits, des prises de parole, des conversations entre locuteurs dans cette étude à l'aide de représentations arborescentes. La démarche convoquera successivement quelques propriétés syntaxiques de « de » et de « en » en tant que prépositions, l'usage de « en » pronom et l'incompatibilité d'utilisation de ces deux classes supra relevées dans une même structure de phrase.

1. Quelques propriétés syntaxiques de *de* et *en* préposition

Cette section se penchera sur quelques caractéristiques syntaxiques et quelques rôles que jouent ces deux parties du discours dites classes invariables dans une phrase. Dans leur classification, *de* et *en* n'appartiennent pas à la même classe en dépit de leur propriété d'invariabilité. L'un est préposition et l'autre, pronom. Cependant, *en,* de par sa place[1] ou de par sa position[2] dans une phrase, peut jouer le rôle de préposition.

Selon G. Maurice (1993 : 1476), une préposition est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes. Le régime de la préposition est l'élément subordonné qu'elle rattache au mot complété. Pour RL.Wagner et J.Pinchon (1986 : 441), elle ne joue dans la phrase qu'un rôle de struments, c'est-à-dire qu'elle explicite le rapport syntaxique de deux termes qui, eux, assument une fonction. Il est possible qu'une préposition soit composée de plusieurs mots souvent séparés dans l'écriture. Dans ce cas, on parle de locution prépositive (à cause de). Il y a parfois un trait d'union dans l'orthographe de la locution prépositive (par-delà). Il arrive que la préposition soit utilisée pour des fonctions qui, normalement, se passent de préposition : épithète, apposition, attribut, sujet, complément d'objet direct. Ce genre de préposition est appelé préposition vide (rien *de* nouveau à Abidjan, La ville *de* Bouaké). Ainsi, il existe plusieurs types de prépositions (à, de, après, en, hormis, avec, etc.) Cependant, uniquement les prépositions *de* et *en*, pour des besoins d'analyse dans notre travail, retiendront notre attention dans cette séquence consacrée à l'usage normatif de ces prépositions.

1.1. L'usage de « de » comme préposition

La préposition *de* sert à construire différentes sortes d'infinitif. Par exemple, pour construire un infinitif en fonction de prédicat (Et l'étudiant *de* me répondre), on peut utiliser la préposition *de*. Elle peut servir aussi à construire un infinitif assumant la fonction de thème, de propos, dans une série de phrases où le prédicat est antéposé (Il m'arrive *de* dire…). L'infinitif peut être complément d'un substantif ou d'un adjectif (Il a envie *de* manger, Il est mécontent *d'*être en prison).

Un autre rôle assigné à la préposition *de* est celui d'aider à la construction d'autres classes grammaticales. Ainsi leur association entraîne des fonctions grammaticales selon leur position dans la phrase :

- L'adverbe ;

Dans ce cas, le groupe *de*+ adverbe assume la fonction de complément circonstanciel (*De* loin les étudiants aperçoivent les forces de l'ordre.).

[1] La place est relative à la propriété syntaxique d'un élément linguistique dans la phrase.
[2] La position détermine la fonction de cet élément dans la phrase.

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

- L'adjectif ;

Le groupe *de* +adjectif assume la fonction d'attribut (Il le traite *de* fainéant.).

- Un substantif non déterminé ;

L'association assume la fonction de complément circonstanciel : de temps (*De* jour comme *de* nuit, nous travaillons.), de cause (*De* dépit, il s'est retiré.) de manière (*de* sang-froid, il prend la parole), (*D*e caractère, il est très enfant.) ou la fonction de complément déterminatif. Ce type de construction diffère du précédent par le fait que le groupe *de*+ *substantif* (sans déterminant spécifique) tend à constituer une unité lexicale avec le terme qui le précède (Une tasse *de* thé).

- Un substantif spécifiquement déterminé.

Le groupe assume la fonction de complément circonstanciel : de temps (*de* toute la nuit, il n'a pas dormi), de lieu (Du « de le » fond de l'horizon, accourt la furie) de manière (*De* toutes ses forces, il dégage le ballon), etc.

Qu'en est-il de *en* pris comme préposition ?

1.2. L'usage de « en » comme préposition

En, en tant que préposition, joue plusieurs rôles dans une phrase. Ainsi R.L. Wagner et J. Pinchon, (1986 : 474) déterminent plusieurs fonctions de la préposition « en ». Entre autres rôles joués par cette classe mixte, elle sert à construire un participe ou un terme autre qu'un substantif déterminé spécifiquement. On a par exemple dans le premier rôle le cas du gérondif (*Les étudiants arrivent à l'Université de Cocody en chantant.). En* introduit le participe présent du verbe du premier groupe « chanter ».

Dans son second rôle, « en préposition » a plusieurs fonctions. Soit, il assume la fonction de compléments circonstanciels (*En* Côte d'Ivoire, les étudiants sont en grève.), soit la fonction de compléments déterminatifs (Nous croyons *en* Dieu.).

Dans certaines constructions, l'emploi de la préposition *en* résulte d'une tradition. L'usage exclusif de *en* est obligatoire. C'est le cas des tours locutionnels tels que (être *en* peine de…, être *en* surnombre… agir *en* cachette, *en* catimini, etc.)

D'autres emplois de la préposition *en* alternent avec une autre préposition ou bien le groupe *en* + *complément* alterne avec la construction directe. On a les compléments circonstanciels de temps, de manière, de lieu (*en* juin, nous serons *en* vacances, nous irons *en* avion, Il fait bon vivre *en* Côte d'Ivoire), etc.

Par ailleurs, on peut faire usage de la préposition *en* dans les cas suivants :

- Devant un nom sans article défini ;

Il est *en* prison.

- Dans quelques expressions précédées d'un article défini ;

C'est un expert *en* la matière.

- Dans quelques locutions adverbiales ou prépositives.

Nous sommes arrivés *en* même temps.

Voilà déterminés succinctement quelques propriétés syntaxiques et fonctions des prépositions *de* et *en*. Essayons de voir quand est-ce que *en* est utilisé comme pronom car ce morphème a la particularité de changer de classe grammaticale en fonction de son usage.

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

2. L'usage de « en » pronom

En, adverbe à l'origine était appelé mot de reprise tout comme le pronom *y*. Il joue en français le rôle de pronom sauf lorsqu'il entre dans une locution. Par exemple dans la phrase « Il *en* impose. ». Bien qu'étroitement lié au verbe dans une phrase, il peut avoir une fonction aussi bien lié au verbe que par rapport à une autre classe grammaticale : nom, adjectif, pronom et peut aussi entrer dans une locution.

Parmi ses fonctions de par sa position dans la phrase, *en* peut être attribut « Les étudiants de Cocody ressemblent d'esprit et de façon à ceux de Bouaké. Et c'*en* étaient. ».

Evoquant une partie d'un ensemble *en* est complément d'objet ou séquence de verbe impersonnel. Dans cet emploi, il représente aussi bien des personnes que des choses et il est souvent en rapport avec un mot de quantité (numéral, indéfini, adverbes) comme l'attestent les phrases suivantes :

> P1= Si vous ne choisissez pas d'avocat, nous *en* désignerons un d'office. (A. Camus, cité par R.L., Wagner et J. Pinchon dans *Grammaire du français classique et moderne*)

> P2= Ils s'entretenaient avec ses collègues du jury des nouvelles arrivées le matin. Il y *en* avait d'incertaines de fausses. (A. France, cité par R.L., Wagner et J. Pinchon) (Idem)

Dans sa fonction de complément déterminatif ou complément d'agent d'un verbe, *en*, le plus souvent, est l'équivalent d'un complément construit avec la préposition *de*.

En alterne avec les pronoms personnels *de lui*, *d'eux*, *d'elle (s)*. On dit habituellement, dans ce cas, que le pronom personnel renvoie à une personne, le pronom *en* à une chose.

(Ex : nous parlions d'elle (de Bénédicte). /Nous en parlions (de ce problème).).

Cependant le pronom *en* peut évoquer une personne, surtout avec un verbe qui admet pour complément un substantif évoquant aussi bien un animé qu'un inanimé (dire de, faire de, obtenir de, parler de, etc.) ce qui permet d'avoir un pronom atone antéposé pour représenter un complément construit avec *de* comme on a *lui* (il lui parle) pour les compléments construits avec à :

> P3= Aimez Monsieur de Rubempré, protégez-le, faites-en tout ce que vous voudrez, mais ne demeurez pas ensemble. (Balzac, cité par R.L., Wagner et J. Pinchon) (Idem)

Comme on le constate, *en (pronom)* joue le rôle de représentant d'un élément linguistique (animé) dans une phrase et souvent inanimé même si dans certaines locutions où on le rencontre, il n'est pas possible de l'analyser comme tel, car il a perdu toute valeur de représentant : *Il en va de même*, *s'en prendre à quelqu'un*, etc. locutions dans lesquelles il serait difficile syntaxiquement de trouver un représentant du pronom *en*. Le pronom *en* s'emploie ainsi « seul » dans le cas de la pronominalisation d'un élément linguistique (animé ou pas) dans une phrase. Mais ce n'est pas toujours le cas dans la pratique de certains usagers de la langue de Molière comme supra indiqué dans l'introduction.

3. L'incompatibilité du pronom « en » et de la préposition « de » dans un emploi simultané

Nous le notions précédemment dans la deuxième partie du travail que *en* s'emploie seul syntaxiquement surtout en situation de pronominalisation et qu'il a pour rôle essentiel de représenter un élément linguistique dans la phrase. Même si dans certains cas, on peut

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

avoir un emploi concomitant de *en* et de *de* comme l'atteste l'exemple cité plus haut (*Il en va de même).* Ici cela est possible à cause de l'organisation syntaxique de la phrase.

Soit la réécriture de *P= Il en va de même.*
P → SN+SV
SN = *Il* est complété par *en* pronom ? On ne saurait le déterminer car il ne représente pas un élément précis dans la phrase. Aussi, dans *Il en est de même*, on se trouve face à la même difficulté de détermination d'un élément précis dans la phrase.

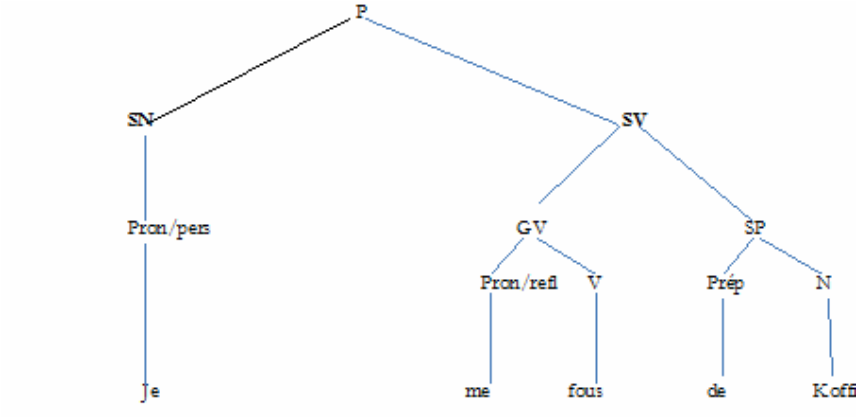
Dans le syntagme verbal (SV), on a SV= V+SP de V, c'est-à-dire qu'on a un SP qui contient une locution prépositive appartement au syntagme verbal. On peut donc conclure que le pronom *en* ne reprend ou n'alterne avec aucun élément dans la phrase. Or dans notre corpus réalisé à travers des propos de locuteurs en situation de communication :

- Je m'en fous de Koffi (Locuteur ivoirien au cours d'une réunion de village) ;
- Je m'en fous de ce colloque (Locuteur au campus universitaire de l'Université Houphouët-Boigny) ;
- Je m'en fous de lui (Etudiant de l'Université Houphouët-Boigny);
- Je m'en fous de quelqu'un (Shado Christ, artiste chanteur ducoupé-décalé).

Tel n'est pas le cas. Essayons de les analyser à travers ces représentations arborescentes.

3.1. A travers un syntagme prépositionnel contenant un nom animé

Soit la phrase :
Je me fous de Koffi.
En voici la représentation arborescente :

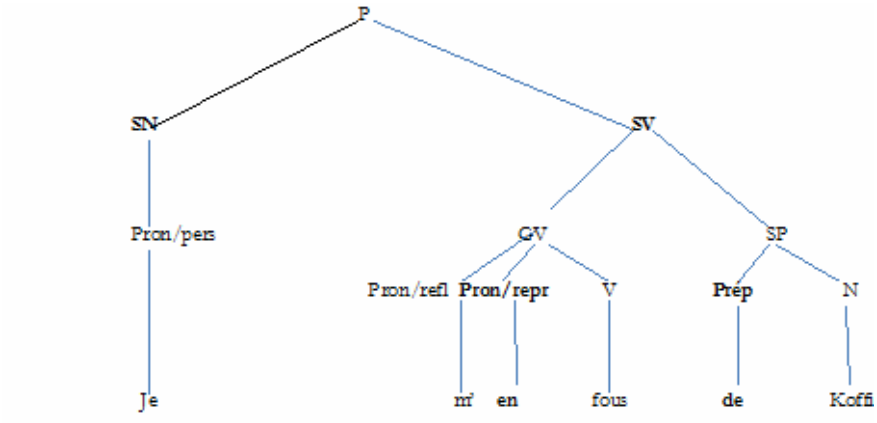


On constate que le syntagme verbal (SV) met en exergue un groupe verbal (GV) et un syntagme prépositionnel (SP). Le GV se limite à un pronom réfléchi (me) et au verbe (fous) conjugué à la première personne du singulier dû au fait que le syntagme nominal est le pronom personnel (je). On remarque bien la marque (s) à la terminaison du verbe « fous », verbe du troisième groupe. Quant au syntagme prépositionnel, il est composé de la préposition (de) et du nom propre (Koffi). Ici, il n'y a aucune difficulté à appréhender la

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

justesse de la phrase car dans la norme, on peut dire qu'on se fout *de* + *Nom propre* comme cela est aussi valable pour un non commun (se foutre *de ce colloque*).

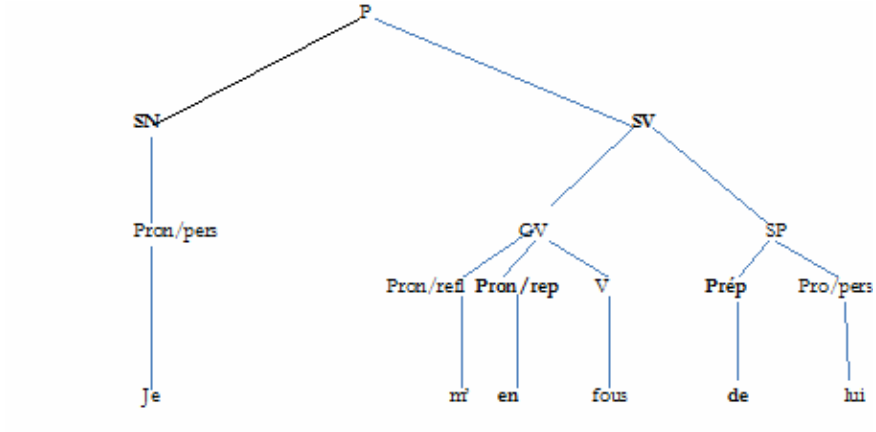
Or, dans la phrase : *je m'en fous de Koffi*, représentée ci-après :



On note, l'ajout d'un élément nouveau dans le GV, en l'occurrence le pronom représentant (en). On est dès lors confronté à une difficulté d'ordre interprétatif. Ce pronom représentant, représente quel élément linguistique dans cette phrase, étant donné que la séquence *de Koffi* (préposition + Nom propre) censé être représentée par la règle de pronominalisation est syntaxiquement présente dans cette représentation ? En réalité, ce pronom qui est placé entre le pronom réfléchi (me) et le verbe (fous) n'a pas sa raison d'être et surcharge syntaxiquement la phrase. Cette phrase, même si elle peut être interprétable car comme le dit le linguiste N. Chomsky, (1969 : 119) : « Une phrase est interprétable, si un locuteur peut la comprendre, c'est-à-dire lui donner un sens selon les règles sémantiques de la langue en question. » C'est ce que soutiennent également Riondet et Ricours (2008 : 7) pour qui « un texte ne vit que s'il est interprété. Sans quoi, il n'est qu'un bruit aux oreilles ou du noir sur fond blanc. »

Au regard de ces deux conceptions, nous pouvons affirmer que la phrase ci-dessus est interprétable car le récepteur sait plus ou moins le message que donne l'émetteur et ce, en marge de la norme syntaxique.

Nous faisons la même analyse avec la représentation qui suit :

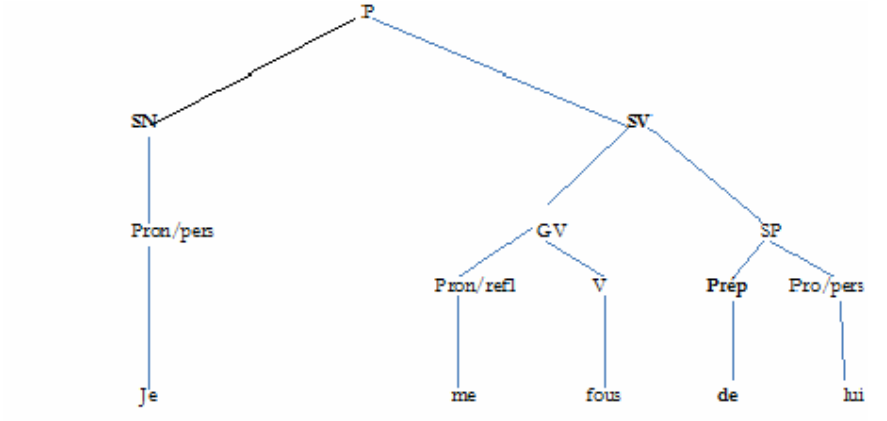


BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

Ici, on observe également le même phénomène de surcharge syntaxique. Alors que le nom propre « Koffi » est pronominalisé et que le pronom représentant (lui) est présent, le locuteur introduit un autre pronom représentant, c'est-à-dire (en). Comme nous le soutenions avec Chomsky, Riondet et Ricoeur, la phrase peut avoir un sens, mais elle n'est ni grammaticale ni acceptable. En effet, pour juger de la grammaticalité d'un énoncé quelconque comme le soutient Kyeong-soo, (2011 : 11), c'est voir s'il est ou non, conforme aux règles de la grammaire de la langue en répondant à des questions comme : cet énoncé appartient-il à la langue ? Est-il bien formé ?

De cette définition, on peut retenir l'idée selon laquelle l'analyse de la grammaticalité tient compte de la structuration ou de la combinaison des constituants de la phrase, de leur formation. Cette composition doit, en effet, se fonder sur le modèle du Sujet-Verbe-Complément (SVC), Sujet-Verbe (SV) ou Verbe-Complément (VC). Par ailleurs, un autre aspect important à mentionner est que l'analyse de la grammaticalité ne tient pas compte du sens de la phrase.

Cette phrase n'est pas non plus acceptable dans la mesure où pour Dubois (1970 : 107), « un énoncé est acceptable quand il est à la fois grammaticale, c'est-à-dire généré par les règles de la grammaire et facilement compris ou naturellement émis par les sujets parlants ». Nous retenons ainsi que pour qu'une phrase soit acceptable, elle doit être en phase avec les règles de la langue en question et facilement compréhensible. Mais, ici, si la deuxième condition semble recevable, la première qui concerne la structuration des éléments linguistiques dans une phrase fait défaut. Elle est agrammaticale. Ainsi, la phrase grammaticale, acceptable et interprétable doit être celle de la représentation qui suit :



Dans le GV, on note l'absence du pronom représentant « en » comme dans les structures précédentes. Le SP pronominalisé est représenté par la préposition « de » + le pronom personnel « lui ». Alors, il serait superfétatoire de convoquer un autre pronom représentant en l'occurrence le pronom « en », processus créant par conséquent une sorte de surcharge au niveau de la structure syntaxique de la phrase. Cette analyse est aussi valable pour un SP contenant un pronom personne indéfini comme dans la phrase : *je m'en fous de quelqu'un.*

Qu'en est-il de la pronominalisation concernant les phrases ou le SP contient un nom inanimé ?

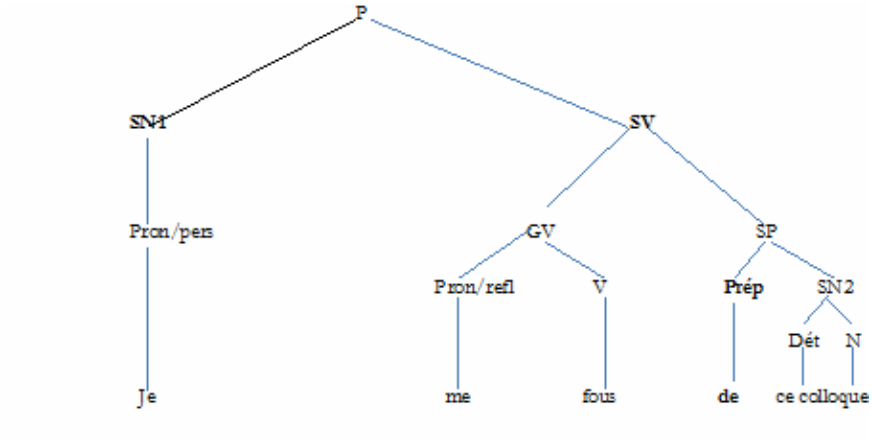
BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

3.2. A travers un syntagme prépositionnel contenant un nom inanimé

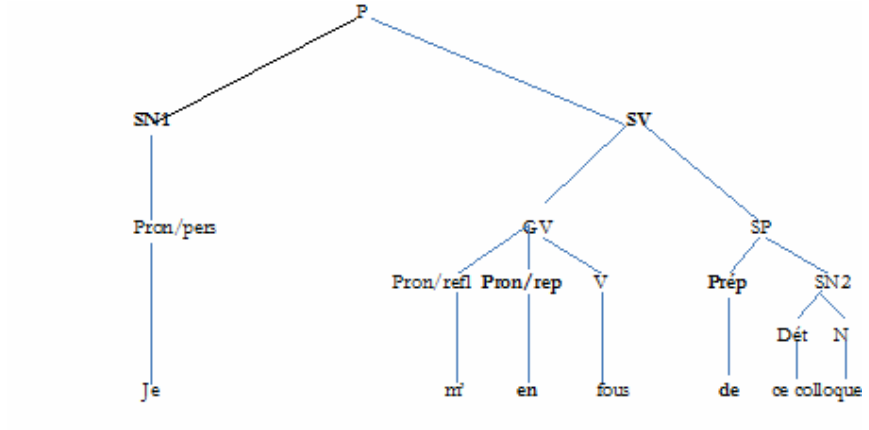
Soit la phrase :

Je me fous de ce colloque.

On aura la représentation ci-après :

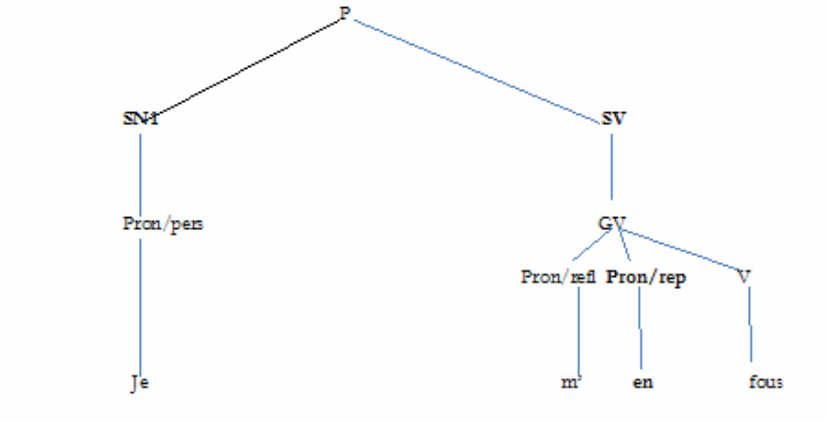


Dans la sous-catégorisation des noms, « colloque » fait partie des noms dits « -animés et -humains ». C'est un nom inanimé contrairement à un nom propre comme « Koffi » analysé précédemment. Ce qui explique que le SP dans cette phrase doit être pronominalisé en convoquant exclusivement le pronom représentant « en » différent de la pronominalisation dans un SP contenant un nom animé.



Dans cette représentation arborescente, le locuteur semble respecter cette norme mais la question de la surcharge demeure : On remarque un SV contenant un GV composé d'un pronom réfléchi, du pronom représentant le SP et du verbe noyau (SV= Pron refl + Pron rep+ V). Or le SP= Prép +Dét +N est bel et bien présent dans la phrase concomitamment avec son représentant en l'occurrence le pronom « en ». Pour que la norme de la pronominalisation soit respectée, il faudra observer le schéma suivant :

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)



Ici il n'y a plus de SP dans le schéma puisque son représentant s'y trouve déjà. Le pronom « en » représente tout le syntagme prépositionnel pronominalisé. Ainsi, l'on évite la surcharge syntaxique liée à cette phrase.

Aussi pour rendre le contenu sémantique, l'on peut avoir recours à un emploi anaphorique. En effet, l'anaphore est une relation entre deux expressions linguistiques dont l'une dite anaphorique ou « anaphorisant » ne peut être associée à un référent que par l'intermédiaire de l'autre dite « anaphorisée » ou « terme source ». Ex. **L'une** des deux filles, celle qui paraissait la plus inquiète,… » D. Maingueneau (2013 : 65). Elle s'oppose à la cataphore qui, elle, est considérée comme une relation analogue, sauf que le terme anaphorique précède sa source. Ex. « Tu ne la vois pas, **la clef de la voiture** ? » (p. 57). Si on part de cette définition de Maingueneau on aura :

(De) Ce colloque, je m'en fous dans laquelle « ce colloque » est utilisée de manière anaphorique ou encore est une mise en emphase, terme sur lequel on insiste dans la phrase où sur lequel on focalise l'attention.

Comment peut-on conclure cette contribution relative à ce sujet ?

Conclusion

Cette expression, « *s'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose* » qui nous a servi de corpus dans cette étude est fréquente dans le parler de locuteurs ivoiriens, qu'ils soient instruits (enseignants, étudiants, élève, etc.) ou non (ceux n'ayant jamais bénéficié d'instruction dans une école). Alors que le pronom « en » ainsi que la préposition « de » qui appartient à un syntagme prépositionnel dans ce cas d'espèce ne devraient pas être utilisés de façon concomitante dans une structure syntaxique, ces locuteurs le font nonobstant la pronominalisation de ce syntagme. Ainsi donc, à travers la perspective générative du structuralisme, nous avons pu rendre compte de ce phénomène langagier courant aussi bien dans des centres de formation que dans la rue en Côte d'Ivoire. Cette manière d'utiliser ces deux classes de mots demeure à la limite superfétatoire, c'est-à-dire crée une incidence conformément à la norme grammaticale.

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)

Bibliographie

CHOMSKY, Noam, (1969), *Structures syntaxiques*, Paris, Edition du seuil.
DELAVEAU Annie, (2001), *Syntaxe, La phrase et la subordination,* Paris, Armand Colin.
DUBOIS Jean, LAGANE, René, (1989), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
GREVISSE, Maurice, (2009), *Le petit Grevisse, grammaire française*, Bruxelles, De boeck Duculot.
GREVISSE, Maurice, (1993), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
KYEONG, S. L., (2016), « L'interprétation des erreurs du français chez les apprenants », 08 juillet 2016.
LAGANE, René, (2014), *Difficultés grammaticales*, Paris, Larousse.
MAINGUENEAU, Dominique, (2013), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
NIQUE, Christian, (1991), *Initiation méthodique à la grammaire générative*, Paris, Armand Colin.
RIONDET O., RICOEUR, P., (2008), « Le texte, le récit et l'histoire », dans *Bulletin des bibliothèques de France*, bbf : T.53, N°2, p. 7.
WAGNER Robert Lagarne, PINCHON, Jacqueline, (1986), *Grammaire du français classique et moderne***,** Paris, Hachette.

Webographie

www.bertrandboutin.ca/folder_151_grammaire/l_c_en_et_dans.htm
Grammaire.reverso.net/3_1_26_en pronom.shtml
Wikipédia : file:///c:/users/Compaq/Downloads/transgrssion

BDD-A30659 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.169 (2026-11-07 04:08:11 UTC)